

Groupe parlementaire

Här Mars di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 22 novembre 2017

Objet : demande de mise à l'ordre du jour

Monsieur le Président,

Par la présente, et vu l'avis du Conseil d'État sur le projet de loi 7179 concernant le port de la burqa, les soussignés ont l'honneur de vous prier, au nom du groupe parlementaire ADR, de bien vouloir faire mettre à l'ordre du jour de la Commission juridique, et ce en vue d'en débattre le plus rapidement possible en séance plénière, le sujet suivant:

- Proposition de loi N° 6705 de Monsieur Fernand Kartheiser ayant pour objet d'interdire la dissimulation du visage dans l'espace public et de compléter certaines dispositions du Code pénal

Nous saurions gré à la Commission juridique d'inviter l'auteur du projet de loi à toutes les réunions où cette question figure à l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Gaston Gibéryen

Député



Fernand Kartheiser

Député